

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DU MORBIHAN
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
COMMUNE DE PERSQUEN

Envoyé en préfecture le 17/09/2026

Reçu en préfecture le 17/09/2026

Publié le

ID : 056-215601568-20260915-20260904-DE

L'an deux mil vingt-six, le mardi 15 septembre, le Conseil Municipal, en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, rue des Rainettes, sous la présidence de Madame Myriam CHENAIS, Maire

Date de la convocation : 9 septembre 2026

Présents : Mme Myriam CHENAIS, M. Jean MANIN, M Nicolas MOTEL, Mme Laetitia KERVEGANT, Mme Josiane KERVEGANT, M Matthieu QUENDO, Mme Marianne LE BAIL, M. Erwan BEVAN, Mme Michelle PHILIPPE

Absent ayant donné procuration : Bruno de MOUCHERON (procuration à M. Jean MANIN)

Absent excusé : Néant

Secrétaire de séance : M. Matthieu QUENDO

Membres afférents au Conseil Municipal : 10

En exercice : 9

Présents ou représentés : 10

20260904 – POSTE D'ATSEM : HORAIRES DE TRAVAIL

Le conseil municipal est informé de plusieurs échanges entre l'agent contractuel exerçant les fonctions d'ATSEM et l'autorité territoriale.

Il apparaît nécessaire de statuer clairement sur les horaires de travail de cet agent, nommé par délibération du 24 juin 2025 et renouveler dans ses fonctions par délibération du 16 juin 2026 sur un contrat annualisé en raison du rythme scolaire, entretien des locaux, droit à la formation, temps de pause obligatoire.

Le Conseil municipal reprend connaissance de la fiche de poste de l'agent et des conditions de travail.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

REFIXE la durée hebdomadaire de travail à 29.43 H, temps scolaire et entretien des locaux, telle que fixée par l'autorité territoriale au contrat initial, renouvelé jusqu'au 28/08/2027 :

Période scolaire : Lundi, Mardi, Jeudi
 8h30 – 17h30
 Vendredi
 8h30 – 18h30

Petites vacances : 3 h d'entretien des locaux
Grandes vacances : 12 h d'entretien des locaux

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Maire, Myriam CHENAIS



Publication le 17/09/2026